

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 28/05/2025	
INTITULE DE L'ACTION : fête des voisins epeule			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s)	(1)87	Autofinancement	
Frais de transport	(2)30	Participation des personnes	(4)
Defraiemnt transport			
Boissons et alimentation	832		
	0		
Achat de fournitures	(3)	Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches			
Flyers			
		Aide demandée au PIC	949
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel Bénévole	1500	Bénévolat	1500
Sous total des dépenses engagées	2449		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2449	TOTAL	2449

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.